N. VIII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU SAMEDI 28. JANVIER 1758.

De Varsovie le 26. Janvier.

On reçût ce matin la nouvelle positive, que les Troupes Imperiales de Russie rentrées en Prusse au commencement de ce mois-ci sous les ordres de M. le Général en chef de Fermer, viennent de s'emparer de la Capitale de la dite Prusse.

La prise de possession s'est faite le 22. après qu'une Deputation de la Regence etoit allée la veille trouver Son Excellence à son arrivée au Baillage de Keime pour lui faire les soumissions de la Ville de Königsberg & de toute la Prusse Brandebourgeoise. Voici le Detail des Operations des mêmes Troupes depuis le 16. de ce mois.

M. le Général de *Fermer* partit de Memel le 16. & alla coucher à l'isle Russ, dont M. le Gênéral *Resanoff* s'étoit emparé. M. le Comte *Romansoff* qui occupoit *Tylsitz*, poussa des Detachements jusques à *Gombien*, dans l'intention de couper la Garnison Prussienne, mais ayant été informée de la marche de l'Armée Russe, elle avoit pris dès le 13. le parti de se retirer.

Le Baillif de *Tapiau* prêta serment le 17. au nom de son Baillage; le 18. M. de Fermer coucha à *Coquechesne*, il s'y occupa à travailler aux contributions que la Prusse devoit fournir; le 19. ce Général marcha jusqu'à *Reinebourg* ou il arriva escorté de 400 Hussards, 200 Cozaks & 200. Dragons: il y rassembla son Armée & dirigea sa marche sur deux Colonnes.

Le 20. M. le Général Fermer arriva à *Labiau*: le Baillif qui est dependant de Königsberg, luy remit une lettre qu'il avoit reçu de la Chambre du Conseil de Guerre de cette Capitale, dont voicy la Copie:

„ Nous apprenons, Monsieur, qu'un „ Corps de Troupes Russes est entré „ dans le Royaume de Prusse, & qu'il „ paroit diriger sa marche sur Labiau: „ au cas qu'il s'y presente pour y loger.

„ vous aurés attention de luy fournir
„ tout ce qui sera necessaire, persuadés
„ que nous sommes de l'equité & de la
„ bonne discipline de Mgr le Général en
„ chef de Fermer, qui certainement me-
„ surera ses demandes à notre situation
„ & à ses besoins. *Du Collége de Guerre à Königsberg, le 19. Janvier 1758.*

M. de Fermer se proposoit de sejourner à Labiau, mais il trouva dans la nuit une Deputation de Königsberg, qui engagea ce Général à continuer sa marche. Jl entra dans cette Capitale le 22. à deux heures après midy, au bruit des cloches & des tymbales, le Corps de la Bourgeoisie luy ayant presenté les Clefs.

On ne peut donner trop d'eloges à M. le Général de Fermer, qui pendant cette marche aussi prompte que bien dirigée a fait observer à ses Troupes le plus grand ordre & la plus exacte discipline, & qui, par les sages precautions qu'il avoit prises, a rendu cette marche bien moins penible au soldat dans une saison aussi rigoureuse, quoiqu'il leur ait fait faire jusqu'à 12. lieuës dans un jour.

De Leopol le 18. Janvier.

Le bruit, qui couroit que l'Envoyé de la Porte, destiné pour venir annoncer à notre Cour & à la Republique l'Elevation du nouveau Sultan au Throne, etoit resté malade à Chotcim, est destitué de fondement; car les lettres de Jassi nous annoncent, que ce Seigneur s'est arrêté dans cette Capitale de la Moldavie pour peu de tems, ayant appris que les Janissaires de Chotcim s'étoient revoltés & avoient tué leur Aga. Seulement sa nombreuse suite etoit arrivée à Chotcim, & ce Ministre doit la joindre incessamment pour continuer sa route pour Varsovie.

De Leipsig le 11. Janvier.

Le jour de la nouvelle Année à 5. heures du matin il y eût une incendie hors la porte de S. Pierre, qui consuma entierement la Machine qui fournit l'eau dans beaucoup d'endroits de cette Ville. Comme cette Machine doit indispensablement être rétablie, cette depense coutera au Magistrat au de là de 80000. Ecus. Le 2. de l'an, il fût fait de grandes impositions, par ordre de S. M. le Roi de Prusse, qui jusqu'à la fin de ce mois devoient être payées, & montoient à 800000 Ecus. Les Etats doivent sous peine de Confiscation de leurs biens se trouver à Torgau le 15. de ce mois.

De Vienne le 14. Janvier.

Il s'est tenu, ces jours ci, chez le Comte de Caunitz Grand Chancelier, une Conférence, à laquelle le Comte de Stainville Ambassadeur de France, & le Comte de Keyserling Ambassadeur de l'Imperatrice de Russie, ont été invitez. La délibération a été très-importante, & chacun de ces Ministres a dépêché un courier à sa Cour, pour l'en informer. Il est aussi parti un courier, que la Cour envoye au Prince de Saxe-Hildbourghausen, pour recommander à la vigilance de ce Général le soin des dispositions les plus promptes à l'effet de remettre l'Armée de l'Empire en état de recommencer les opérations le plutôt qu'il sera possible, d'autant plus que cette Armée, qui a moins souffert que celle de France à la Bataille de Rosbach, est encore en état de rendre de bons services, si on l'employe à executer ou à favoriser quelque diversion du côté de la Saxe.

En conséquence du résultat d'un nouveau Conseil tenu à la Cour, on va retirer de la Hongrie la plus grande partie de l'Infanterie qui est dans ce Royaume, d'autant plus qu'il y a tout lieu de compter, que la bonne intelligence entre cette Cour & la Porte sera aussi solide sous le Règne du présent Grand-Seigneur, qu'elle l'a été sous celui du Sultan qui l'a precédé. On a même lieu

de se flatter, qu'elle deviendra encore plus forte, vû les avis qu'on a reçûs des propositions dont est chargé l'Ambassadeur qui vient notifier à L. M. Imp. l'avénement de ce Prince au Trône Ottoman. On va retirer de même, s'il en est besoin, quelques Régimens de l'Italie, où l'on peut s'en passer d'autant plus aisément, qu'un sistème sage, établi sur les fondemens d'une confiance mutuelle, assûre à cette Contrée la jouissance non-interrompuë des douceurs de la Paix.

Le Ministre du Roi de Dannemarc a témoigné au Ministére de cette Cour, le déplaisir qu'avoit S. M. Dan. de voir, que les efforts qui avoient été faits pour ménager des moyens de conciliation dans l'Electorat d'Hanovre, par l'effet que devoit produire la Convention de Closter-Seven, avoient été rendus inutiles, & que les bonnes intentions de S.M. Dan. s'étoient trouvées par là infructueuses.

Le 16. Janvier. L'Impératrice, qui a déjà éprouvé, en plusieurs occasions, le zèle & le soûtien de ses fideles sujets du Royaume d'Hongrie, se propose de mettre ces dispositions à profit dans la circonstance présente, en acceptant l'offre qu'ils viennent de lui faire de 20 mille hommes de recrues pour completter son Armée en Boheme. Le bruit s'étant répandu dans le public, qu'il y a eu de la diversité de sentiment entre les Généraux, pendant les dernieres operations de Silesie, S. M. Imp. a chargé le Conseil de Guerre d'approfondir la vérité de cette imputation.

De Paris le 6. Janvier.

Les changemens arrivés nouvellement en Silesie ont fait faire à notre Cour des serieuses reflexions. La Cour de Vienne ayant appris le malheureux dénouement de la Bataille de Lissa, a crû ne pouvoir mieux faire, que de renouveler & de serrer plus étroitement le lien dejà formé entre les deux Cours. A cette fin la ditte Cour forma un nouveau Traité avec la notre, par lequel les deux Puissances s'obligent de part & d'autre, de ne point poser les Armes, jusqu'à ce qu'elles ayent reduit le Roi de Prusse au point ou elles veulent. Le Roi a signé ce Traité de sa propre main, & l'a renvoyé à Vienne par un courier, avec l'assurance, que S. M. T. C. ne vouloit entendre à aucun accommodement, jusqu'à ce qu'il se fut vangé de l'Ennemi commun, & l'avoir avec les forces réunies rangé à la raison. S. M. T. C. est d'autant plus irritée contre la Cour de Berlin, qu'elle attribûë la rupture des Troupes Hanovriennes à ses menées. Le Roi eût ces jours passez une longue conférence avec le Prince de Conti, l'on assure, que S. M. a dit à ce Prince de se tenir prêt pour le commencement de Mars prochain pour aller en Allemagne y prendre un Commandement qui lui est destiné.

Depuis hier, il n'est question dans le Public, que de la nouvelle disgrace que l'Archevèque de Paris vient de s'attirer, par le refus constant qu'il a fait de lever l'Interdit des Réligieuses Hospitaliéres du Fauxbourg St. Marçeau. La modération du Roi avoit laissé à ce Prélat tout le tems de prendre sur cette affaire un parti conforme aux intentions pacifiques de S. M. qui, excédée enfin d'une opiniâtreté aussi marquée, vient de le réléguer à Sarlat, petite Ville du Perigord, situëe à 120 lieuës de cette Capitale. Il partit hier au matin pour s'y rendre.

La nouvelle qui s'étoit répandûe de la prise de Madras ne s'est point encore

confirmée: Mais on attend, à châque instant, des avis d'une expédition importante que les Escadres du Roi dans les Indes-Orientales ont dû y executer contre les possessions des Anglois.

De Bruxelles le 8. Janvier.

Les ordres aïant été donnés de lever dans ces Provinces des recruës pour rendre complets les Régiments Nationaux qui sont employez à l'Armée de l'Impératrice-Reine, il arriva en cette Ville le 4. de ce mois un nombre considérable de ces recruës, qui ont été levées dans la Flandre. Elles doivent partir incessamment pour se rendre en Bohême.

D'Utrecht le 11. Janvier.

Les Lettres de l'Empire apportent avis, que toutes les Troupes des Cercles, qui étoient en quartiers, avoient reçû ordre d'en sortir, pour se rassembler en Corps, & grossir l'Armée sous les ordres du Prince de Saxe-Hildbourghausen, laquelle, par les mesures qui se prennent pour la renforcer, doit être augmentée dans peu jusqu'à 35. mille hommes.

De Hambourg le 8. Janvier.

On apprend de Stockolm que le Comte Pannin Ministre de l'Imperatrice de Russie à la Cour de Suede, a reçû de St. Petersbourg avis, que S. M. I. avoit de nouveau confirmé le Traité d'Alliance defensive qui subsistoit déja entre Elle, l'Impératrice-Reine, & la Cour de France. M. Pannin a fait part de cette nouvelle à tous les Ministres Etrangers qui resident à Stockholm.

Le 16. Janvier. Mr. Keith, arrivé ici de Londres pour se rendre à Petersbourg, continuë son voyage en toute diligence.

De Altena le 5. Janvier.

Les Lettres de Lunebourg semblent insinüer, que ce n'est qu'au froid excéssif, que l'on doit attribuer la retraite de l'Armée Hannovriénne: quoiqu'il en soit, il est certain, que la forte gelée a occasioné à cette Armée un dommage considerable. En détendant ses Tentes la nuit du 24. au 25. elles étoient tellement gelées, qu'une grande partie en fut mise en lambeaux; qu'après une marche de 12. heures il fut impossible de tendre le camp, & que les Troupes furent obligées de rester exposées aux injures du tems lorsqu'elles firent halte devant le bois nommé Spracke, jusqu'à la nuit du 25. au 26. qu'elles se remirent en marche pour entrer en Quartier de Cantonnement.

On peut aisément juger de ce qu'a souffert l'Officier ainsi que le soldat pendant 48. heures, qu'ils n'ont eu pour couvert que le Ciel: aussi les Troupes legéres de France ont fait prisonniers quantité de traineurs.

De Milan le 28. Décembre.

Les lettres de Naples ne peuvent exprimer la douleur dont L. M. Sicil. ont été saisies en apprenant la mort de la Reine de Pologne, mère de la Reine des Deux Siciles. On lui a d'abord caché cette nouvelle, de crainte qu'elle ne fit trop d'impression sur elle. On la lui a apprise ensuite par degrez, & malgré toutes ces précautions, S. M Sicil. en étoit inconsolable. Tout Naples a été touché de la perte d'une Princesse, qui avoit soûtenu avec tant d'héroïsme les épreuves, auxquelles les dernieres années de sa vie ont été sujettes.

N. VIII.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 28. JANVIER 1758.

De Versailles le 5. Janvier.

Mr. Lestevenon de Berkenrode, Ambassadeur des Etats-Généraux, aïant fait des répréséntations à la Cour, au sujet de l'enlêvement des Caisses & des Barils remplis d'espéces qui ont été saisis dans l'Evêché d'Osnabruck, & qui sont réclamés per des Marchands, comme effêts employés dans le commerce, l'Abbé, Comte de Bernis, Sécretaire d'Etat, fit le 31. du mois dernier la réponse suivante à ce Ministre.

MONSIEUR. „ J'ai reçû la lettre que Votre Excellence m'a fait l'hon-„ neur de m'écrire le 29. de ce mois, concernant les Barils & Caisses remplis d'ar-„ gent qui ont été arrêtés à Osnabruck par le Sieur *Beauregard de Bellisle;* & Mr. „ le Comte d'Affry m'a envoyé la Résolution que L.H.P. lui ont fâit remettre sur „ le même sujet, dont j'ai rendu compte au Roi. S. M. étoit déjà informée de „ cet événement, depuis plusieurs jours, & Elle avoit ordonné, que ces Caisses & „ Barils fûsent transportés à Wezel, où ils seront deposés jusqu'à nou-„ vel ordre. Toutes les circonstances de cette affaire, Mr. paroissent indiquer, „ que la destination de cet argent est au moins fort suspecte, & l'on est d'autant „ plus autorisé à le conjecturer, que le Commerce de la Ville de Hambourg ne „ comporte pas des remises aussi considérables que les Sommes dont il s'agit. Le „ Roi, pour marquer ses justes égards envers les Puissances neûtres, & son ami-„ tié particuliére pour L. H.P., a prescrit aux Généraux de ses Armées d'accorder „ des passeports pour le libre passage des Chariots de Poste qu'on lui a asûré n'être „ destinés qu'à faciliter la correspondance des sujets de la République, ainsi que „ le Commerce qu'ils font en *Allemagne* & dans le Nord: Mais S. M. n'imagine „ pas, & Elle est bien persuadée, que les Seigneurs Etats-Généraux ne le pen-„ sent pas non-plus, que ces Chariots doivent en aucun cas & sous quelque pré-„ texte que ce puisse être, servir à favoriser frauduleusemnt & à son préjudice „ les operations de ses Ennemis. En partant de ce principe, Mr. „ l'intention du Roi est, que l'on constate exactement la propriété & l'usage des „ sommes qui ont été arretées, & s'il est prouvé par des documens authenti-„ ques, qu'elles appartiennent réellement aux sujets de L. H. P., S. M. en or-„ donera la restitution. Le Roi, en attendant cette vérification, sera regardé „ sans doute comme assés solvable pour repondre de l'argent, qui a été arrêté „ & deposé à Wezel. C'est la réponse provisionelle qui a été ordonnée à Mr. le „ Comte d'Affry de faire à la réquisition des Etats-Généraux. J'ai l'honneur „ d'être, &c. (*Signé*) *L'ABBE'-COMTE DE BERNIS.*

De Ratisbonne le 13. Janvier. Suivant les nouvelles que l'on reçoit du Duché de Meklenbourg, les Prussiens, qui ont penetré dans ce Duché, y commét-tent toutes sortes de désordres & d'excès.

Le Duc de Broglie Lieutenant-Général a passé à Bréme le 1. Janvier avec plusieurs Officiers-Généraux, & s'est rendû le même jour au Passage nommé Diebourg, où environ 5000. hommes qui ont passé par les Fauxbourgs de cette Ville se sont également rendus. On croit que l'intention de ces Troupes est de deloger les Hannovriens, qui sont encore au delà de la Wumme, & de se joindre

auxCorps qui sont à Ottersberg & à Rothenbourg, pour pénétrer ensuite dans l'Evê- ché de Brême.

On assûre, que les Hannovriens en se retirant ont abandonné plusieurs piéces de Canon.

Le Baron de Lucé Intendant de l'Armée du Maréchal Duc de Richelieu s'est démis de ses emplois, & il a passé à Francfort le 7. de ce mois allant à Strasbourg. Il est remplacé par M. Gayot Commissaire ordonnateur, & ci - devant Intendant de l'Armée du Prince de Soubise, & M. Foullon remplace ce dernier. M. Chastel Tresorier des Troupes en Alsace vient aussi à l'Armée du Maréchal de Richelieu au lieu de M. de Mauvilin qui en étoit Tresorier.

Le Quartier - Général du Maréchal Duc de Richelieu est toûjours à Hannovre, où le Comte de Maillebois est arrivé le 31. Decembre. Les Troupes Françoises sont au reste fort tranquiles dans leurs Quartiers de cantonnement, & il ne s'y est rien passé à l'exception de quelques legéres Escarmouches du côté de Zelle & de Brunswick.

De Hannovre le 16. Janvier. Il est certain, que le Maréchal de Richelieu ressent vivement le procédé des Alliés par rapport à la rupture de la Convention de Closter - Seven, & qu'il se propose de le faire connoître dans l'occasion : Mais on auroit tort d'en inférer, que ce Maréchal, du caractère le plus humain & le plus compatissant, s'en écarteroit à cette occasion pour faire sentir plus rigoureusement les maux de la Guerre aux Sujets de cet Electorat. Ils n'ont eû aucune part aux motifs de cette rupture, & on ne pourroit, par conséquent, avec la moindre équité, les en rendre responsables. Tout ce que la raison de Guerre permet à leur égard, c'est d'en exiger les contributions nécessaires pour l'entretien des Troupes du Roi Très Chrétien. C'est ce qui a été fait avant & après la Convention de Closter-Seven, comme le prouve la Lettre que Mr de Lucé Intendant de l'Armée de France, écrivit à la fin d'Août dernier aux Membres de la Régence de cet Electorat, dans les termes suivans.

MESSIEURS. „ J'ai l'honneur de vous envoyer un Ordre ci-joint pour la „ fourniture des fourages & des grains nécéssaires à la subsistance de l'Armée Fran- „ çoise pendant l'hyver. Je vous prie de faire les arrangemens convenables pour en „ assurer l'exécution. Je ne desire rien plus que d'avoir pour tous les Pays conquis „ sur S. M. Brit : tous les ménagemens possibles: Mais comme la partie la plus „ essentielle de mon Ministére est de pourvoir à la subsistance & aux besoins de „ l'Armée, qui ne peut, ni ne doit manquer du nécessaire dans un Pays abondant „ & conquis, vous sentés, que ces dispositions doivent de votre part être secon- „ dées par beaucoup d'exactitude & de celérité à remplir les demandes que je „ serai obligé de vous faire. Vous sentirés aussi l'importance du service dont je „ suis chargé & les suites fâcheuses qui résulteroient de votre négligence, ou de „ vos refûs. Je serois au désespoir d'être obligé d'employer la force & les voyes „ rigoureuses de l'Execution-Militaire, pour tirer de vous les secours dont vôtre „ Pays est susceptible, & j'espére, que vous les donnerés volontairement.

„ Je ne vous fais point, pour le présent, des demandes en argent, mais je „ vous préviens, que vous aurés à payer, pendant le quartier d'hyver prochain, „ un traitement aux Troupes, pour lequel il vous faudra des fonds considerables, & „ vous voudrés bien prendre vos mesures en conséquence. J'ai l'honneur d'être, „ *Messieurs*, avec toute la considération possible, Vôtre très-humble & très obeis- „ ant Serviteur. *Signé : DE LUCE.*